

FICHE D'INSCRIPTION JEUNE

AS AMBARES TENNIS - SAISON 2022/2023

Pour nous contacter : www.tennisambares.fr | tennisambares@gmail.com

 AS Ambarès Tennis

- Nouvelle adhésion
 Renouvellement

Nom : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____ Sexe : F M

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Nationalité : Française Autre : _____

COORDONNEES DES REPRESENTANTS LEGAUX

Renseigner obligatoirement un n° de tél. mobile et une adresse mail lisiblement pour recevoir votre licence FFT et nos communications importantes

Représentant légal Père / Mère	Nom / Prénom :	Tél mobile
	Mail :	
Représentant légal Père / Mère	Nom / Prénom :	Tél mobile
	Mail :	

FORMULE D'ADHESION

Toutes les formules comprennent la licence FFT et l'accès aux terrains du 01/09 au 31/08.

	4-6 ans (2017 à 2019)	7-10 ans (2013 à 2016)	11-18 ans (2005 à 2012)
Avec cours collectif	<input type="checkbox"/> Cours 45 min (110 €) <i>présence d'un parent conseillée</i>	<input type="checkbox"/> Cours 1h (175 €) <input type="checkbox"/> Cours 1H30 (240 €)	<input type="checkbox"/> Cours 1h (175 €) <input type="checkbox"/> Cours 1H30 (240 €)
Sans cours	<input type="checkbox"/> Pratique libre (35 €)	<input type="checkbox"/> Pratique libre (50 €)	<input type="checkbox"/> Pratique libre (70 €)

Montant de la cotisation pour la formule choisie : _____ €

Réductions

- A partir du 2^e enfant avec cours (-20€) | Parrainage filleul (-10€) - Nom du parrain :
- Préinscription en juin (-10€) Autre réduction :€

Total des réductions : _____ €

Noms des autres enfants :


Aides financières

- Pass'Sport (-50€) | APS (-20€)

Total des aides : _____ €

Total à régler : _____ €

Choisissez un mode de règlement :

-  Paiement par carte, avec la possibilité de choisir le paiement en 4X sans frais.
- Virement bancaire. Notre RIB est communiqué sur demande par mail à tennisambares@gmail.com
- Chèque à l'ordre de « ASA Tennis ». Le chèque sera encaissé à partir du 5 octobre.

DISPONIBILITES POUR LES COURS

- Lundi soir | Mardi soir | Mercredi matin | Mercredi après-midi | Mercredi soir | Jeudi soir | Vendredi soir | Samedi matin

Précisions : _____

ATTESTATION SANTE

Veuillez répondre au questionnaire santé pour les mineurs, disponible au club et sur notre site www.tennisambares.fr

➤ Si vous avez répondu « non » à toutes les questions du questionnaire, vous devez cocher la case ci-dessous pour être dispensé de fournir un certificat médical.

Dans le cadre de l'article 193 des Règlements Sportifs de la FFT pris en application des articles D. 231-1-4-1 et A. 231-3 du Code du Sport.

- J'atteste que chacune des rubriques du « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur » a donné lieu à une réponse négative.

➤ Si vous avez répondu « oui » à une question, vous devez fournir :

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis datant de moins de 6 mois.

Pour bénéficier d'une réduction immédiate du montant des aides Pass'Sport et APS, vous devez fournir les justificatifs suivants au moment de l'inscription :

Pour le Pass'Sport	Pour l'APS – Aide à la pratique sportive
<input type="checkbox"/> L'original ou la photocopie du courrier Pass'Sport	<input type="checkbox"/> Une attestation de paiement de l'ARS (attestation de paiement CAF du mois d'août).

➤ Si vous n'avez pas tous les justificatifs demandés au moment de l'inscription, vous pouvez nous les transmettre par mail jusqu'au 15/10/2022 pour obtenir le remboursement du montant des aides.

Lu et approuvé, le _____ Nom et prénom du représentant légal : _____

Signature :

Tournez la page svp →

AUTRES PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom/Prénom : Qualité : Téléphone :

Nom/Prénom : Qualité : Téléphone :

AUTORISATION PARENTALE (Adhérent mineur)

J'autorise autorise mon enfant :

-à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma responsabilité :

OUI NON

-à repartir avec une tierce personne :

OUI NON

Si oui, précisez le nom du (ou des) tiers autorisé(s) :

-à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs.

OUI NON

Je dégage l'association de toute responsabilité envers mon enfant en dehors des horaires d'entraînements et de compétitions qui sont communiqués par le club et je m'engage à récupérer mon enfant dès la fin des activités.

PUBLICATION DE MON IMAGE

Le club peut être amené à utiliser des photographies ou des vidéos des membres du club dans nos publications, sur notre site internet ou dans le club house. Si vous ne le souhaitez pas, nous vous demandons de bien vouloir nous signifier votre refus à l'adresse de messagerie : tennisambares@gmail.com

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Pathologies connues et précautions à prendre par le club en cas de crise (allergie, asthme, épilepsie, médicaments) :

.....
- Je reconnais avoir été informé(e) qu'une licence FFT est obligatoirement incluse dans mon adhésion et qu'à ce titre je bénéficierai du contrat d'assurance souscrit par la FFT et que je peux souscrire aux garanties complémentaires de ce contrat, si je le souhaite. Plus d'informations sur le site de la Fédération Française de Tennis (www.fft.fr).

-J'autorise le club à me transmettre des informations par courriers, mails et sms.

-Je suis informé(e) que l'association sera amenée à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.

-Je reconnais avoir été informé(e) de mon droit d'accès et de rectification des informations ainsi collectées qui sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatique (art. 32, 6°, loi n° 78-17 du 6/01/1978). Ce droit d'accès et de rectification sur ce fichier s'exerce auprès du secrétariat du club. Le Règlement Général sur la Protection des données en date du 25 mai 2018 est consultable sur le site internet de l'association (www.asambares.fr).

Par le présent document, j'atteste avoir remis l'ensemble des documents obligatoires à l'inscription, avoir pris connaissance du règlement d'inscription de la présente fiche d'inscription (ci-dessous) et en accepter les règles.

REGLEMENT D'INSCRIPTION

1. L'adhésion à l'AS Ambarès implique l'approbation des Statuts du Club et de son Règlement Intérieur, consultables au Siège.
2. L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical ou du certificat relatif à la santé de l'enfant mineur, et du règlement de la cotisation annuelle, non remboursable.
3. Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.
4. La responsabilité du Club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition.
5. L'absence d'un animateur entraînant l'annulation des cours sera annoncée, en fonction des contraintes des dirigeants, par voie d'affiche sur le lieu de l'entraînement, par téléphone (sms, appel) ou encore par mail, sauf cas de force majeure.
6. Aucun enfant mineur ne peut quitter, seul, le lieu d'entraînement ou de compétition si les parents ou le représentant légal n'ont pas signé d'autorisation.
7. L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
8. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du Club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement, après avoir été entendu par la commission de discipline.
9. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.
10. Les adhérents engagés en compétition devront, après un arrêt maladie supérieur à 3 semaines, présenter un certificat médical les autorisant à reprendre le sport.
11. L'adhésion emporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite.